

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE
DU JURY DU CONCOURS
DE RÉDACTEUR PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE
SESSION 2025

SOMMAIRE :

1 - LES PRINCIPAUX CHIFFRES	2
2 - LE PLANNING	3
3 - LES MEMBRES DU JURY	4
4 - LE TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ÉPREUVES.....	5
5 - LES STATISTIQUES CONCERNANT L'ADMISSION A CONCOURIR	6
6 - PRÉSENTATION DES RÉSULTATS – ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ	10
7 - LES STATISTIQUES CONCERNANT L'ADMISSIBILITÉ.....	12
8 - PRÉSENTATION DES RÉSULTATS - ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION	15
9 - LES STATISTIQUES CONCERNANT L'ADMISSION	17
11 - LA FICHE TECHNIQUE	20

1 - LES PRINCIPAUX CHIFFRES

Session	Session 2023				Session 2025			
Concours	Externe	Interne	3^{ème} concours	Total	Externe	Interne	3^{ème} concours	Total
Nombre de postes	76	36	8	120	85	45	20	150
Candidats admis à concourir	386	510	82	978	299	539	92	930
Candidats présents épreuve écrite	192	238	49	479	165	254	51	470
% présents « écrit » / admis à concourir	49.7%	46.7%	59.8%	49%	55,2 %	47,1 %	55,4 %	50,5 %
Moyenne épreuve écrite RAPPORT	8.7	8.5	8.6	8.6	9,4	9	7,8	8,7
Moyenne épreuve écrite QUESTIONS	7.2	6.8	7.8	7.3	9,3	8,1	6,4	7,9
Seuils d'admissibilité	8.5	9	9.25		8,5	9,5	8,0	
Candidats admissibles	76	82	16	174	100	108	16	224
% admissibles / candidats présents « écrit »	39,6%	34,5%	32,6%		60,6%	42,5%	31,4%	
Candidats présents épreuve orale	75	82	16	173	99	108	16	223
% présents « oral » / admissibles»	98,7%	100%	100%	99.5	99%	100%	100%	
Moyenne épreuve orale	12.2	11.7	11.4	11.8	12,82	12,28	14,12	13,07
Seuils d'admission	10	10.5	11		10	11,83	10,58	
Nombre de candidats admis	58	52	9	119	82	56	12	150
% admis / admis à concourir	15%	10.2%	11%	12.2%	27,4%	10,4%	13%	16,1%

Concours organisé pour les besoins des collectivités de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

2 - LE PLANNING

Nombre de postes ouverts : 150

Interne	Externe	3 ^{ème} concours
45	85	20

Début des retraits de dossiers	04 février 2025
Fin des retraits de dossiers	12 mars 2025
Date limite de dépôt des dossiers	20 mars 2025
Épreuves écrites d'admissibilité	16 octobre 2025
Épreuves orales d'admission	27, 28, 29 et 30 janvier 2026

INFORMATIONS CONCERNANT LES MEMBRES DU JURY

Mardi 1 ^{er} juillet 2025	Conférence des jury – Choix du sujet	CDG 38
Mardi 9 septembre 2025	Commission REP	CDG 38
Mardi 16 décembre 2025	Jury des admissibilités <i>A partir de 10h00 (prévoir 2h00)</i>	Visio
27, 28, 29 et 30 janvier 2026	Épreuves orales d'admission <i>(Toute la journée)</i>	CDG 38
Jeudi 05 février 2026	Jury des admissions <i>A partir de 10h00 (prévoir 2h00)</i>	Visio

INFORMATIONS CONCERNANT LES CORRECTEURS

Mardi 28 octobre 2025	Début de la correction
Lundi 1 ^{er} décembre 2025	Fin de la correction – saisie des notes et commentaires

Diffusion des résultats d'admissibilité	Mercredi 17 décembre 2025
Diffusion des résultats d'admission	Vendredi 06 février 2026

3 - LES MEMBRES DU JURY

Nom Prénom	Titre
BOURRY Julien	Elu Maire Saint-Geoire-en-Valdaine
COLONEL Sylvie	Représentante du personnel Responsable du service maintien à domicile Vif
DE SMEDT Imen	Élue, Présidente du jury Adjointe au maire Saint-Marcellin
DESCOT Laurent	Représentant du CNFPT Chargé de mission à la direction Qualité de l'offre de service
DORMOY Sébastien	Personnalité qualifiée Directeur Affaires juridiques, Assurance et Patrimoine Valence Romans Agglomération
FORTOUL Pascal	Élu Conseiller municipal Coublevie
LUCAZEAU Jean Baptiste	Fonctionnaire Auditeur interne Région Auvergne Rhône Alpes
MAUGET Patricia	Personnalité qualifiée Directrice générale des services Renage
PELLORCE Audrey	Personnalité qualifiée Directrice générale des services Fontanil-Cornillon

4 - LE TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ÉPREUVES

EXTERNE	INTERNE	3EME CONCOURS
ADMISSIBILITÉ		
Une épreuve écrite consistant en la rédaction d'un rapport à partir des éléments d'un dossier portant sur les missions, compétences et moyens d'action des collectivités territoriales, assorti de propositions opérationnelles. (Durée : 3 heures ; coefficient 1)		
Une épreuve écrite consistant à répondre à des questions de droit public et de finances publiques portant notamment sur le fonctionnement des collectivités territoriales. (Durée : 3 heures ; coefficient 1)	Une épreuve écrite consistant à répondre à une série de questions portant sur les missions, compétences et moyens d'action des collectivités territoriales permettant d'apprécier les connaissances professionnelles du candidat. (Durée : 3 heures ; coefficient 1)	
ADMISSION		
L'épreuve d'admission consiste en un entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur sa formation et son projet professionnel permettant au jury d'apprécier ses connaissances, sa motivation et son aptitude à exercer les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois et à encadrer une équipe. (Durée totale de l'entretien : vingt minutes, dont cinq minutes au plus d'exposé ; coefficient 1)	L'épreuve d'admission consiste en un entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur les acquis de son expérience, permettant au jury d'apprécier ses connaissances, sa motivation, son aptitude à exercer les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois et à encadrer une équipe. (Durée totale de l'entretien : vingt minutes, dont cinq minutes au plus d'exposé ; coefficient 1)	L'épreuve d'admission consiste en un entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur les acquis de son expérience, permettant au jury d'apprécier ses connaissances, sa motivation, son aptitude à exercer les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois et sa capacité à s'intégrer dans l'environnement professionnel et à encadrer une équipe. (Durée totale de l'entretien : vingt minutes, dont cinq minutes au plus d'exposé ; coefficient 1)

5 - LES STATISTIQUES CONCERNANT L'ADMISSION A CONCOURIR

Rappel conditions d'admission à concourir :

Le concours externe est ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme sanctionnant deux années de formation au niveau 5, ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007.

Toutefois, selon le décret n° 81-317 du 7 avril 1981 et l'article L221-3 du code du sport, une dérogation est accordée aux mères et pères d'au moins trois enfants ou aux sportifs de haut niveau sur présentation de pièces justificatives.

1 dossier externe a été rejeté pour la raison suivante :

- Diplôme non traduit

Nombre de candidats ayant fait une demande d'équivalence de diplôme ou une reconnaissance de l'expérience professionnelle : 2

Nombre de candidats ayant reçu une réponse :

- Favorable : 1
- Défavorable : 1

Le concours interne est ouvert aux fonctionnaires et agents publics des collectivités territoriales, de l'Etat, des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, comptant au moins quatre ans de services publics au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé.

Ce concours est également ouvert aux candidats justifiant de quatre ans de services auprès d'une administration, un organisme ou un établissement mentionné au deuxième alinéa du 2° de l'article 36 de la loi du 26 janvier 1984 susvisée, dans les conditions fixées par cet alinéa ;

3 dossiers internes ont été rejetés pour les raisons suivantes :

- les candidats n'ont pas l'ancienneté requise (2 candidats)
- en position de disponibilité (1 candidats)

Le troisième concours est ouvert aux candidats justifiant au 1^{er} janvier 2025 de l'exercice, pendant une durée de quatre années,

- d'une ou de plusieurs activités professionnelles, quelle qu'en soit la nature,
- d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale,
- d'une ou de plusieurs activités en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association.

La durée de ces activités ou mandats ne peut être prise en compte que si les intéressés n'avaient pas, lorsqu'ils les exerçaient, la qualité de fonctionnaire, de magistrat, de militaire ou d'agent public. Toutefois, cette règle ne fait pas obstacle à ce que les activités syndicales des candidats soumis à l'article 23 bis de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires soient prises en compte pour l'accès à ces concours.

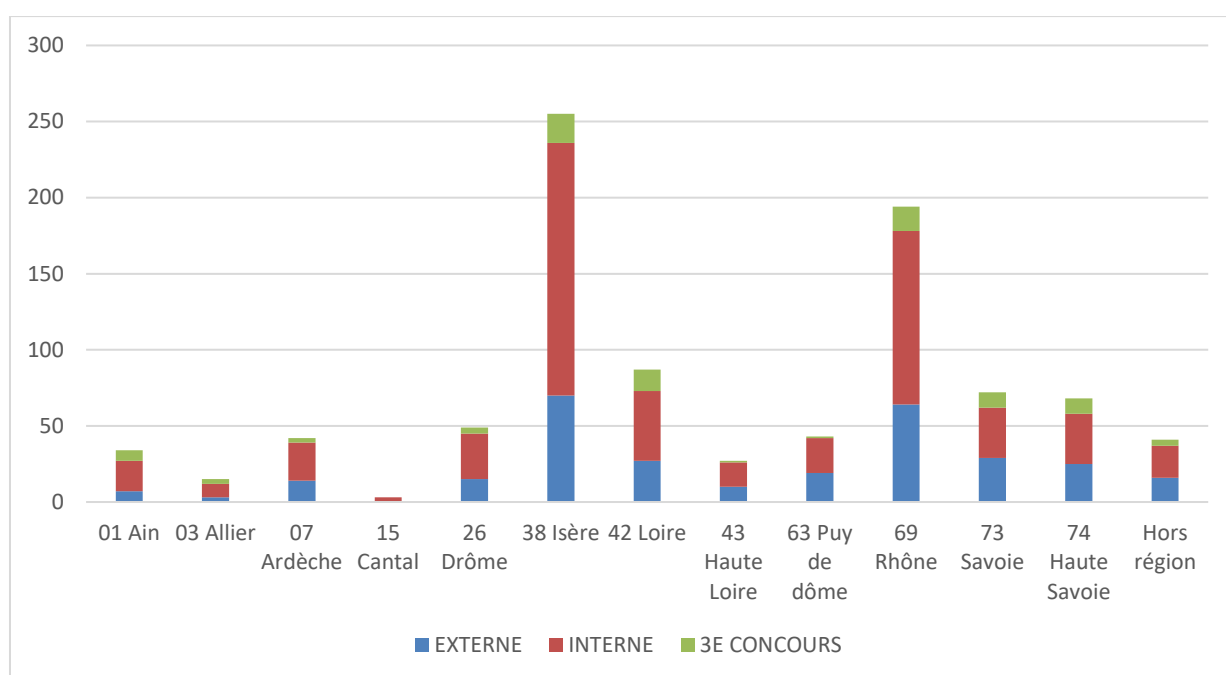
La durée du contrat d'apprentissage et celle du contrat de professionnalisation sont décomptées dans le calcul de la durée d'activité professionnelle exigée.

1 dossier 3^{ème} concours a été rejeté pour la raison suivante :

- le candidat n'a pas l'ancienneté requise

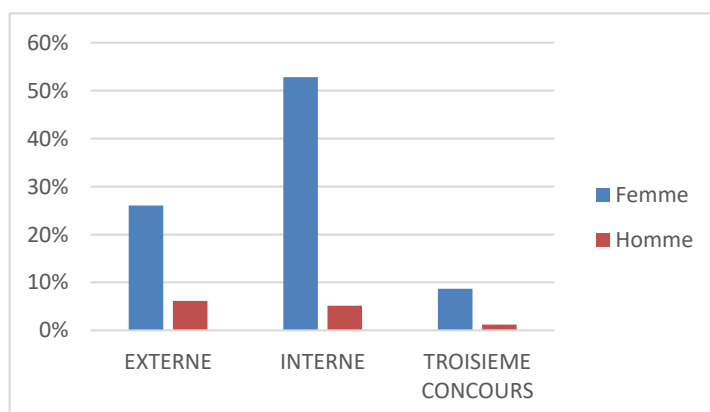
ORIGINE DES CANDIDATS

	Externe	Interne	3 ^e concours
01 Ain	2%	4%	8%
03 Allier	1%	2%	3%
07 Ardèche	5%	5%	3%
15 Cantal	0%	1%	0%
26 Drôme	5%	6%	4%
38 Isère	23%	31%	21%
42 Loire	9%	9%	15%
43 Haute Loire	3%	3%	1%
63 Puy de dôme	6%	4%	1%
69 Rhône	21%	21%	17%
73 Savoie	10%	6%	11%
74 Haute Savoie	8%	6%	11%
Hors région	5%	4%	4%



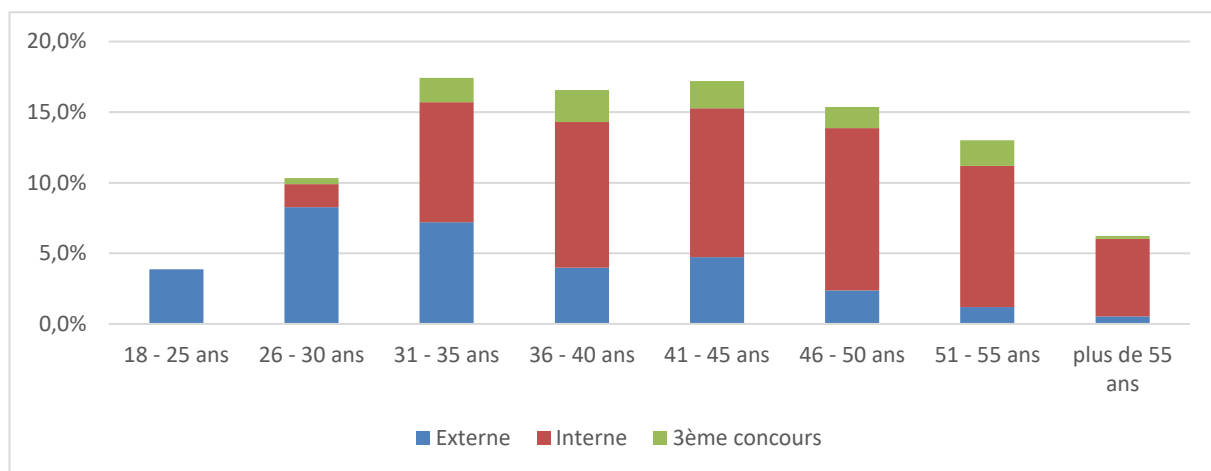
REPARTITION PAR GENRE

Type de concours	Femme	Homme	Total général
Externe	26%	6%	32%
Interne	53%	5%	58%
3e concours	9%	1%	10%
Total général	88%	12%	100%



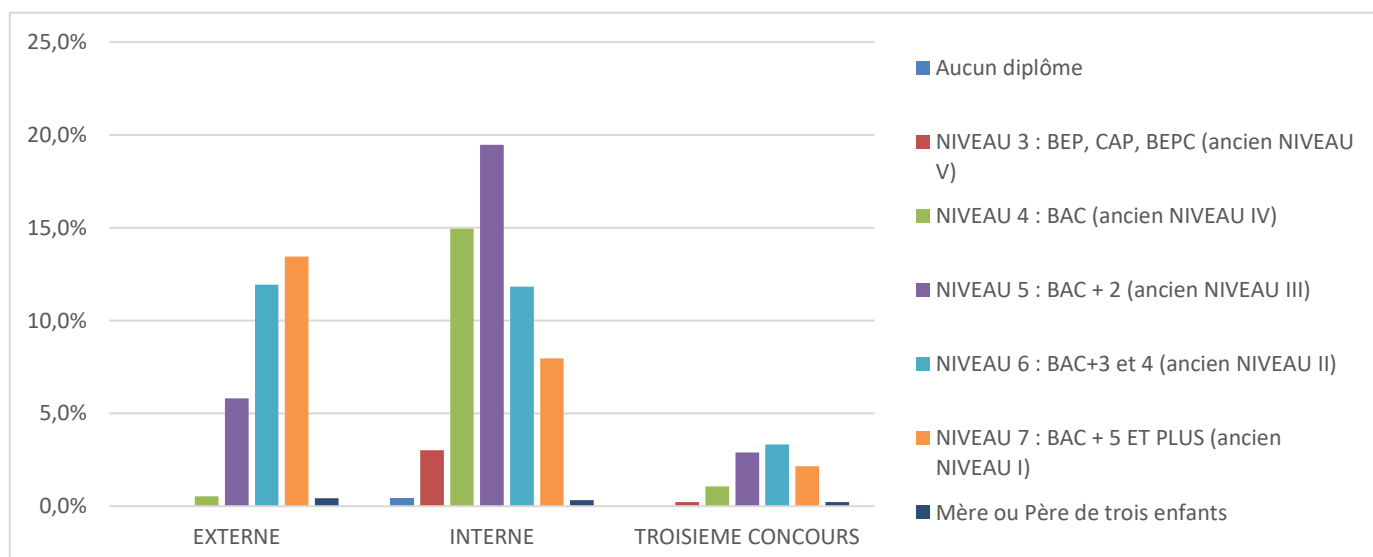
REPARTITION PAR AGE

Ages des candidats	Externe	Interne	3ème concours
18 - 25 ans	3,9%	0,0%	0,0%
26 - 30 ans	8,3%	1,6%	0,4%
31 - 35 ans	7,2%	8,5%	1,7%
36 - 40 ans	4,0%	10,3%	2,3%
41 - 45 ans	4,7%	10,5%	1,9%
46 - 50 ans	2,4%	11,5%	1,5%
51 - 55 ans	1,2%	10,0%	1,8%
plus de 55 ans	0,5%	5,5%	0,2%



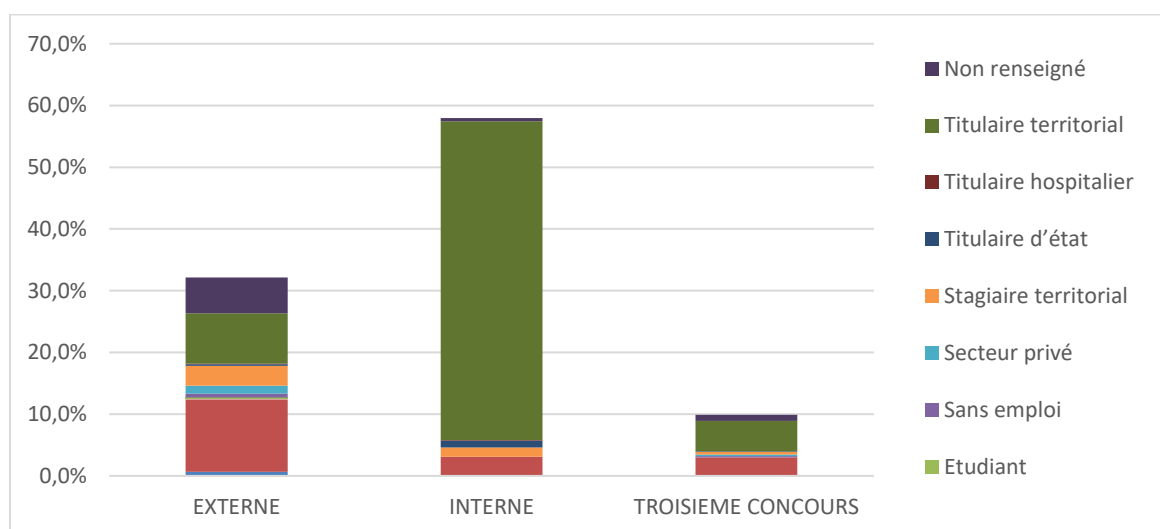
REPARTITION PAR NIVEAU D'ETUDE

Type de concours	Aucun diplôme	Niveau 3 : BEP, CAP	Niveau 4 : BAC	Niveau 5 : BAC + 2	Niveau 6 : BAC+3 et 4	Niveau 7 : BAC + 5 et +	Mère ou Père de 3 enfants	Total général
Externe	0%	0%	1%	6%	12%	13%	0,4%	32%
Interne	0%	3%	15%	19%	12%	8%	0,3%	58%
3ème concours	0%	0%	1%	3%	3%	2%	0,2%	10%
Total général	0%	3%	17%	28%	27%	24%	1%	100%



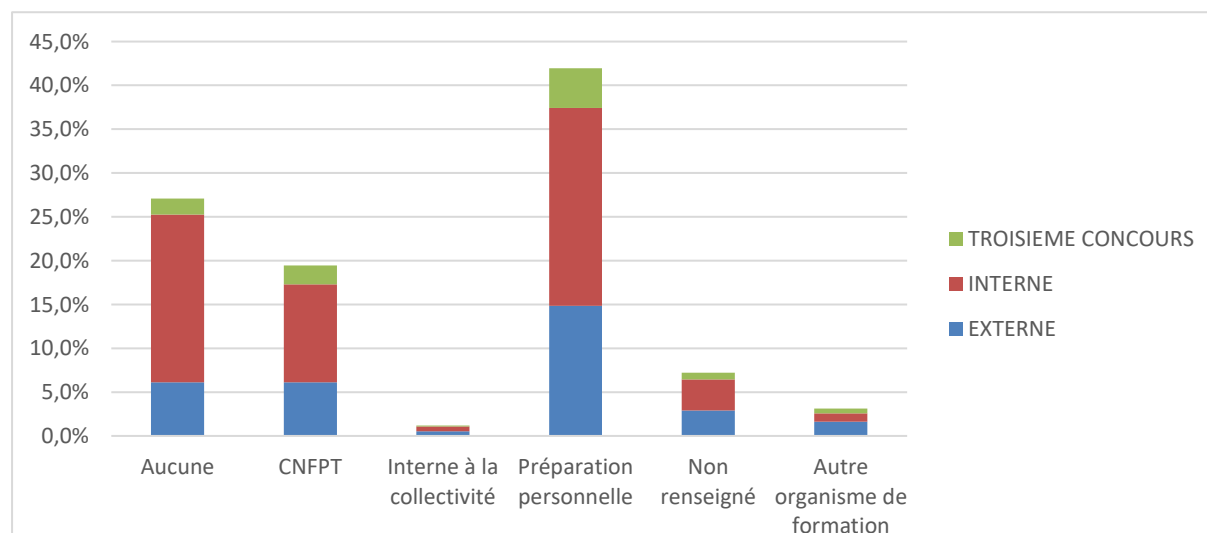
REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE

Statut	Externe	Interne	3è concours	Total général
Autre	0,6%	0,0%	0,1%	0,8%
Contractuel territorial	11,7%	3,1%	2,9%	17,7%
Etudiant	0,3%	0,0%	0,0%	0,3%
Sans emploi	0,6%	0,0%	0,2%	0,9%
Secteur privé	1,3%	0,0%	0,2%	1,5%
Stagiaire territorial	3,2%	1,5%	0,4%	5,2%
Titulaire d'état	0,2%	1,1%	0,1%	1,4%
Titulaire hospitalier	0,1%	0,1%	0,0%	0,2%
Titulaire territorial	8,2%	51,6%	4,9%	64,7%
Non renseigné	5,8%	0,5%	1,0%	7,3%
Total général	32,2%	58,0%	9,9%	100,0%



REPARTITION PAR PREPARATION

Type de préparation	Externe	Interne	3è concours	Total général
Aucune	6,1%	19,1%	1,8%	27,1%
CNFPT	6,1%	11,2%	2,2%	19,5%
Interne à la collectivité	0,5%	0,5%	0,1%	1,2%
Préparation personnelle	14,8%	22,6%	4,5%	41,9%
Non renseigné	2,9%	3,5%	0,8%	7,2%
Autre organisme de formation	1,6%	1,0%	0,5%	3,1%
Total général	32,2%	58,0%	9,9%	100,0%



6 - PRÉSENTATION DES RÉSULTATS – ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ

1 – Le concours externe

A – Les épreuves écrites d'admissibilité

- a) Une épreuve écrite consistant à répondre à des questions de droit public et de finances publiques portant notamment sur le fonctionnement des collectivités territoriales. (Durée : trois heures ; coefficient 1)
- b) Une épreuve écrite consistant en la rédaction d'un rapport à partir des éléments d'un dossier portant sur les missions, compétences et moyens d'action des collectivités territoriales, assorti de propositions opérationnelles. (Durée : trois heures ; coefficient 1)

165 candidats étaient présents aux épreuves d'admissibilité

soit 55,2% des candidats admis à concourir

Epreuves	Admis à concourir	Note la + basse	Note la + haute	Moyenne	Seuil d'admissibilité
Rapport avec propositions	299	4,5	16,5	9,4	8,5
Questions droit public et finances publiques		1,75	17,75	9,3	

15% des candidats sont éliminés (au moins une des deux notes est inférieure à 5), soit 25 candidats

42% des candidats ont une moyenne supérieure ou égale à 10, soit 69 candidats

Le jury a retenu **100 candidats pour passer l'épreuve orale.**

Rappel session 2023 :

Epreuves	Présents	Moyenne
Rapport avec propositions	191	8.7
Questions droit public et finances publiques		7.3
Seuil d'admissibilité	8.5	

2 – Le concours interne

A – Les épreuves écrites d'admissibilité

- a) Une épreuve écrite consistant à répondre à une série de questions portant sur les missions, compétences et moyens d'action des collectivités territoriales permettant d'apprécier les connaissances professionnelles du candidat. (Durée : 3 heures ; coefficient 1)
- b) Une épreuve écrite consistant en la rédaction d'un rapport à partir des éléments d'un dossier portant sur les missions, compétences et moyens d'action des collectivités territoriales, assorti de propositions opérationnelles. (Durée : 3 heures ; coefficient 1)

254 candidats étaient présents à l'épreuve d'admissibilité (252 épreuve 2)

soit 47,1 % des candidats admis à concourir

Epreuves	Admis à concourir	Note la + basse	Note la + haute	Moyenne	Seuil d'admissibilité
Rapport avec propositions	539	1,5	16,5	9,0	9,5
Série de questions		0	16,75	8,1	

26% des candidats sont éliminés (au moins une des deux notes est inférieure à 5), soit 66 candidats

35% des candidats ont une moyenne supérieure ou égale à 10, soit 88 candidats

Le jury a retenu **108 candidats pour passer l'épreuve orale.**

Rappel session 2023 :

Epreuves	Présents	Moyenne
Rapport avec propositions	238	8.5
Série de questions	238	6.8
Seuil d'admissibilité	9	

3 – Le 3^{ème} concours

A – Les épreuves écrites d'admissibilité

- Une épreuve écrite consistant à répondre à une série de questions portant sur les missions, compétences et moyens d'action des collectivités territoriales permettant d'apprécier les connaissances professionnelles du candidat. (Durée : 3 heures ; coefficient 1)
- Une épreuve écrite consistant en la rédaction d'un rapport à partir des éléments d'un dossier portant sur les missions, compétences et moyens d'action des collectivités territoriales, assorti de propositions opérationnelles. (Durée : 3 heures ; coefficient 1)

51 candidats étaient présents à l'épreuve d'admissibilité

soit 55,4% des candidats admis à concourir

Epreuves	Admis à concourir	Note la + basse	Note la + haute	Moyenne	Seuil d'admissibilité
Rapport avec propositions	92	3	15,5	7,8	8
Série de questions		1,5	14	6,4	

41% des candidats sont éliminés (au moins une des deux notes est inférieure à 5), soit 21 candidats

14% des candidats ont une moyenne supérieure ou égale à 10, soit 7 candidats

Le jury a retenu **16 candidats pour passer l'épreuve orale.**

Rappel session 2023 :

Epreuves	Présents	Moyenne
Rapport avec propositions	49	8.6
Série de questions		7.83
Seuil d'admissibilité	9.25	

4 – Commentaires des correcteurs

Rapport avec propositions opérationnelles : de manière générale, les copies ont été très hétérogènes. Il y a eu de très bonnes compositions mais aussi beaucoup de très mauvaises. Les principaux écueils ont été les suivants :

- Manque de méthodologie, notamment pour la partie des propositions.
- Manque de travail de synthèse.
- Les propositions manquent parfois de réalisme vis-à-vis de la strate de la collectivité présentée dans le sujet.
- Même le formalisme de la note n'est parfois pas respecté, ce qui montre un réel manque de préparation.
- Les correcteurs ont également été déçus par la qualité de rédaction des candidats.

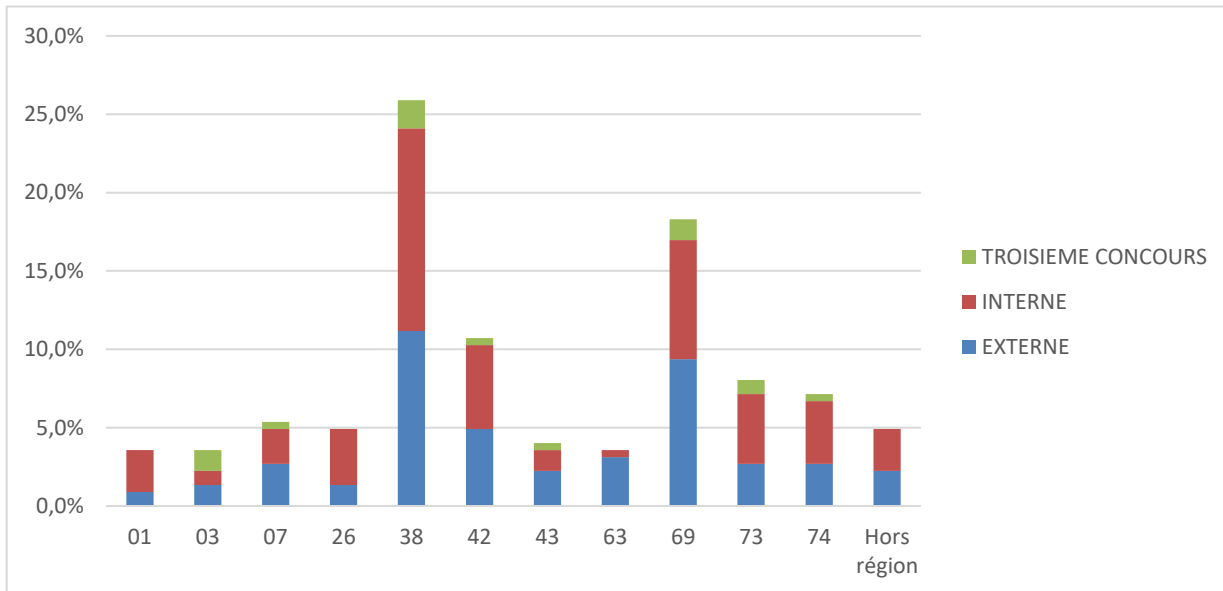
Une copie a été annulée pour rupture d'anonymat. Le jury tient à rappeler l'importance de ne faire apparaître aucun signe distinctif sur les copies.

Série de question : Il ressort des commentaires des correcteurs un manque évident de préparation et par conséquent de très nombreuses mauvaises copies et peu de copies correctes.

7 - LES STATISTIQUES CONCERNANT L'ADMISSIBILITÉ

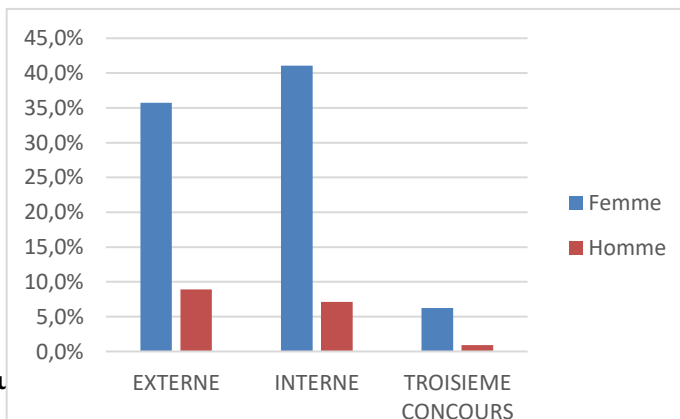
ORIGINE DES CANDIDATS

Dept	Externe	Interne	3è concours	Total général
38 Isère	11,2%	12,9%	1,8%	25,9%
69 Rhône	9,4%	7,6%	1,3%	18,3%
42 Loire	4,9%	5,4%	0,4%	10,7%
73 Savoie	2,7%	4,46%	0,9%	8,0%
74 Haute Savoie	2,7%	4,0%	0,4%	7,1%
07 Ardèche	2,7%	2,2%	0,4%	5,4%
26 Drôme	1,3%	3,6%	0,0%	4,9%
Hors région	2,2%	2,7%	0,0%	4,9%
43 Haute Loire	2,2%	1,3%	0,4%	4,0%
01 Ain	0,9%	2,7%	0,0%	3,6%
03 Allier	1,3%	0,9%	1,3%	3,6%
63 Puy de Dôme	3,1%	0,4%	0,0%	3,6%
Total général	44,6%	48,2%	7,1%	100,0%



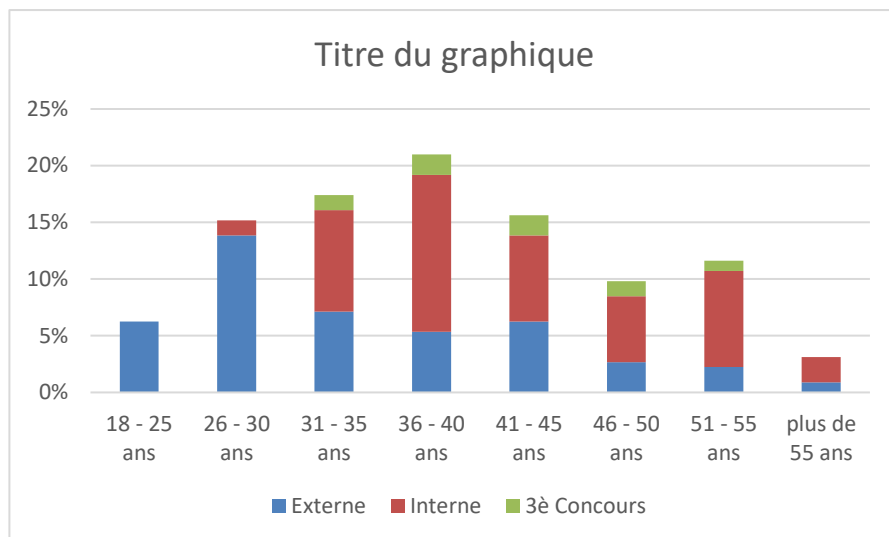
REPARTITION PAR GENRE

Type de concours	Femme	Homme	Total général
Externe	36%	8,9%	44,6%
Interne	41%	7,1%	48,2%
3ème concours	6,3%	0,9%	7,1%
Total général	83,0%	17,0%	100,0%



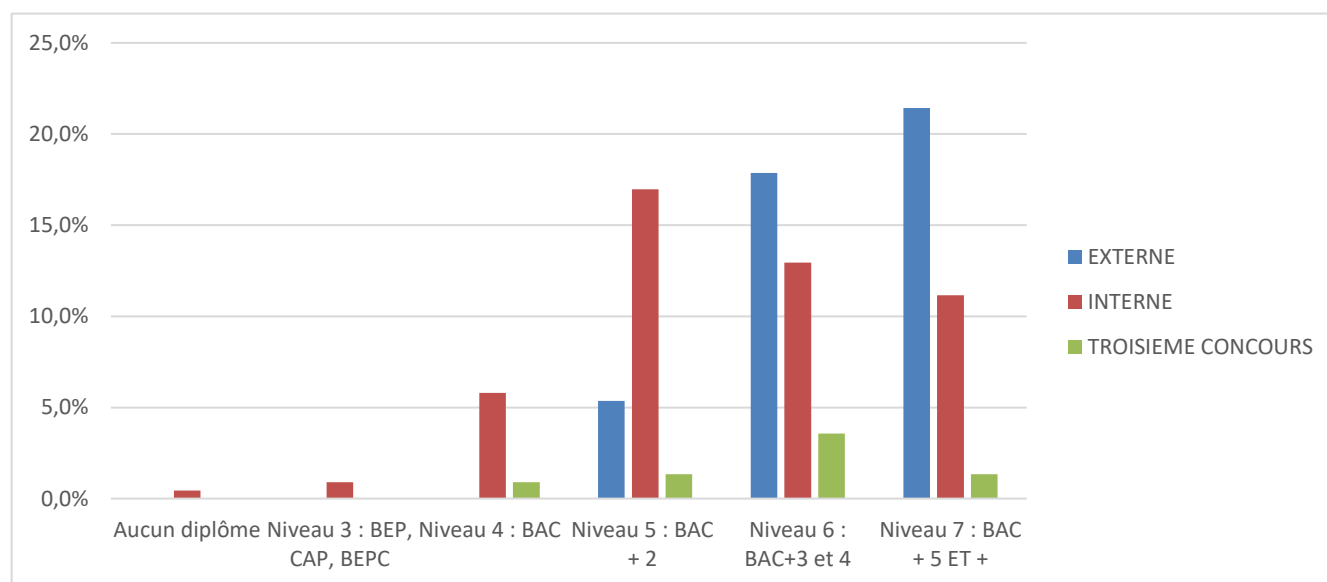
REPARTITION PAR AGE

Ages des candidats	Externe	Interne	3è Concours
18 - 25 ans	6%	0%	0%
26 - 30 ans	14%	1%	0%
31 - 35 ans	7%	9%	1%
36 - 40 ans	5%	14%	2%
41 - 45 ans	6%	8%	2%
46 - 50 ans	3%	6%	1%
51 - 55 ans	2%	8%	1%
plus de 55 ans	1%	2%	0%
Total	45%	48%	7%



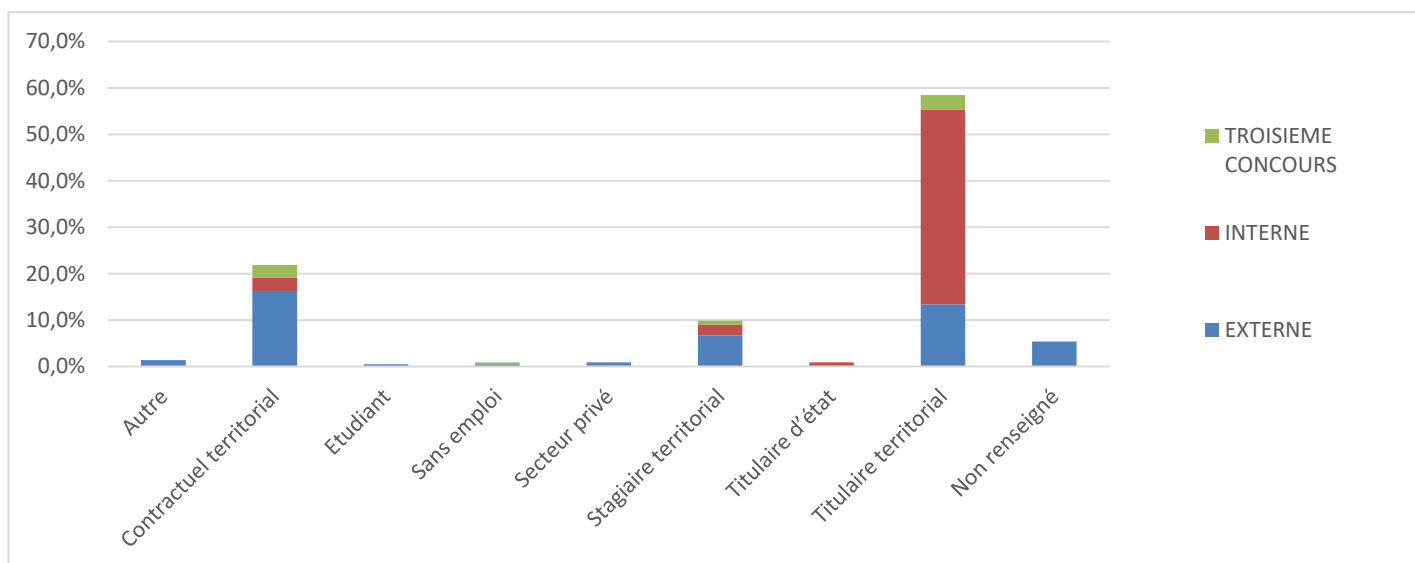
REPARTITION PAR NIVEAU D'ETUDE

Diplôme	Externe	Interne	3è concours	Total général
Niveau 6 : BAC+3 et 4	17,9%	12,9%	3,6%	34,4%
Niveau 7 : BAC + 5 ET +	21,4%	11,2%	1,3%	33,9%
Niveau 5 : BAC + 2	5,4%	17,0%	1,3%	23,7%
Niveau 4 : BAC	0,0%	5,8%	0,9%	6,7%
Niveau 3 : BEP, CAP, BEPC	0,0%	0,9%	0,0%	0,9%
Aucun diplôme	0,0%	0,4%	0,0%	0,4%
Total général	44,6%	48,2%	7,1%	100,0%



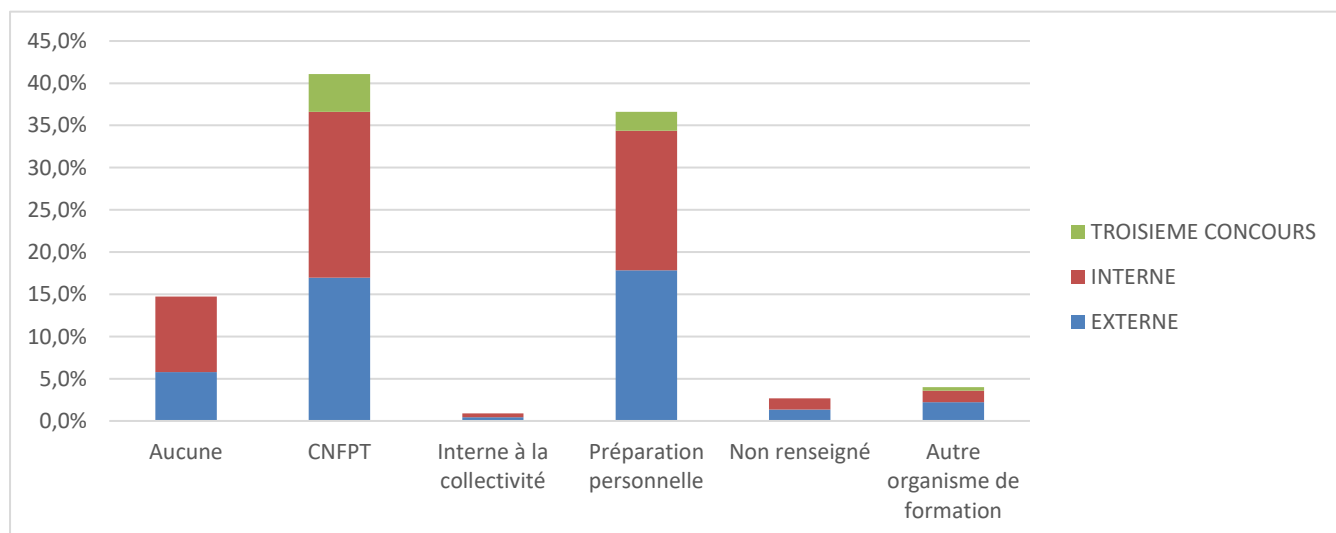
REPARTIION PAR SECTEUR D'ACTIVITE

Statut	Externe	Interne	3è concours	Total général
Titulaire territorial	13,4%	42,0%	3,1%	58,5%
Contractuel territorial	16,1%	3,1%	2,7%	21,9%
Stagiaire territorial	6,7%	2,2%	0,9%	9,8%
Non renseigné	5,4%	0,0%	0,0%	5,4%
Autre	1,3%	0,0%	0,0%	1,3%
Sans emploi	0,4%	0,0%	0,4%	0,9%
Secteur privé	0,9%	0,0%	0,0%	0,9%
Titulaire d'état	0,0%	0,9%	0,0%	0,9%
Etudiant	0,4%	0,0%	0,0%	0,4%
Total général	44,6%	48,2%	7,1%	100,0%



REPARTION PAR PREPARATION

Formation	Externe	Interne	3è concours	Total général
CNFPT	17,0%	19,6%	4,5%	41,1%
Préparation personnelle	17,9%	16,5%	2,2%	36,6%
Aucune	5,8%	8,9%	0,0%	14,7%
Autre organisme de formation	2,2%	1,3%	0,4%	4,0%
Non renseigné	1,3%	1,3%	0,0%	2,7%
Interne à la collectivité	0,4%	0,4%	0,0%	0,9%
Total général	44,6%	48,2%	7,1%	100,0%



8 - PRÉSENTATION DES RÉSULTATS - ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

1 – Le concours externe

A – L'épreuve orale d'admission

Un entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur sa formation et son projet professionnel permettant au jury d'apprécier ses connaissances, sa motivation et son aptitude à exercer les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois et à encadrer une équipe. (Durée totale de l'entretien : vingt minutes, dont cinq minutes au plus d'exposé ; coefficient 1)

Session 2025 :

Epreuve	Admissibles	Présents	Note la + basse	Note la + haute	Moyenne	Seuil d'admission
Entretien avec le jury	100	99	4	20	12,82	10

77 candidats ont eu une note supérieure ou égale à 10/20, soit 77 % des candidats admissibles

Le jury a fixé à **10/20** le seuil d'admission et a déclaré **82 candidats admis**.

Rappel session 2023 :

<i>Epreuve</i>	<i>Présents</i>	<i>Moyenne</i>
<i>Entretien avec le jury</i>	<i>75</i>	<i>12.2</i>
<i>Seuil d'admission</i>	<i>10</i>	

2 – Le concours interne

A – L'épreuve orale d'admission

Un entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur les acquis de son expérience, permettant au jury d'apprécier ses connaissances, sa motivation, son aptitude à exercer les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois et à encadrer une équipe. (Durée totale de l'entretien : vingt minutes, dont cinq minutes au plus d'exposé ; coefficient 1)

Session 2025 :

Epreuves	Admissibles	Présents	Note la + basse	Note la + haute	Moyenne	Seuil d'admission
Entretien avec le jury	108	108	6	20	12,28	11,83

76 candidats ont eu une note supérieure ou égale à 10/20, soit 70% des candidats admissibles

Le jury a fixé à **11,83/20** le seuil d'admission et a déclaré **56 candidats admis**.

11 postes non attribués sur les voies externe et 3^{ème} concours ont été transféré sur la voie interne.

Rappel session 2023 :

<i>Epreuve</i>	<i>Présents</i>	<i>Moyenne</i>
<i>Entretien avec le jury</i>	<i>82</i>	<i>11.7</i>
<i>Seuil d'admission</i>	<i>10.5</i>	

3 – Le 3^{ème} concours

A – L'épreuve orale d'admission

Un entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur les acquis de son expérience, permettant au jury d'apprécier ses connaissances, sa motivation, son aptitude à exercer les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois et sa capacité à s'intégrer dans l'environnement professionnel et à encadrer une équipe.

(Durée totale de l'entretien : vingt minutes, dont cinq minutes au plus d'exposé ; coefficient 1)

Session 2025 :

Epreuves	Admissibles	Présents	Note la + basse	Note la + haute	Moyenne	Seuil d'admission
Entretien avec le jury	16	16	9	19	14,13	10,58

14 candidats ont eu une note supérieure ou égale à 10/20 soit 87,5% des candidats admissibles

Le jury a fixé à **10,58/20** le seuil d'admission et a déclaré **12 candidats admis**.

Rappel session 2023 :

<i>Epreuve</i>	<i>Présents</i>	<i>Moyenne</i>
<i>Entretien avec le jury</i>	<i>16</i>	<i>11.4</i>
<i>Seuil d'admission</i>	<i>11.33</i>	

4 – Commentaires des examinateurs

Les examinateurs retiennent de très bons candidats, bien préparés, et ont notamment été très agréablement surpris par des candidats du 3^{ème} concours et du concours externe, beaucoup mieux préparés que pour les épreuves écrites.

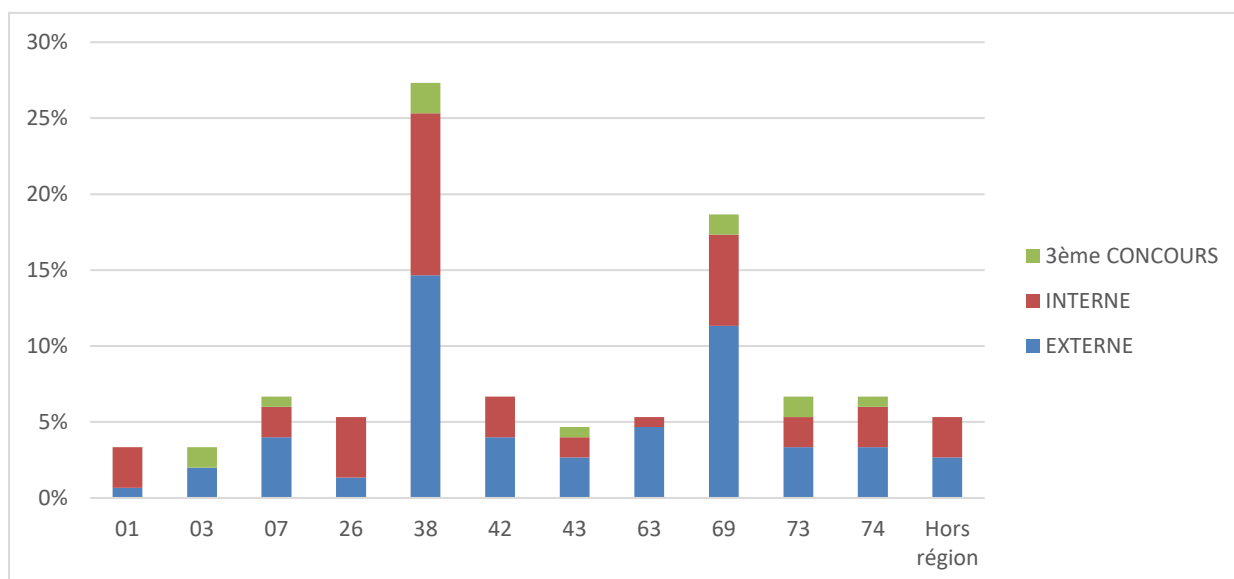
La différence se fait pour les candidats qui arrivent à s'ouvrir plus largement sur leur environnement et ne restent pas uniquement centrés sur leur cœur de métier. Il y a encore trop de méconnaissance du statut et de l'environnement territorial, notamment chez les candidats du concours interne.

Les examinateurs ont également relevé une certaine monotonie dans la présentation de nombreux candidats.

9 - LES STATISTIQUES CONCERNANT L'ADMISSION

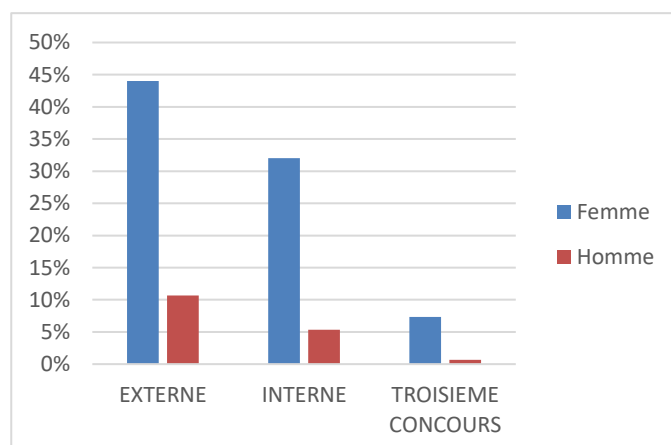
ORIGINE DES CANDIDATS

Dept	Externe	Interne	3 ^e concours	Total
38	15%	11%	2%	27%
69	11%	6%	1%	19%
07	4%	2%	1%	7%
42	4%	3%	0%	7%
73	3%	2%	1%	7%
74	3%	3%	1%	7%
26	1%	4%	0%	5%
63	5%	1%	0%	5%
Hors région	3%	3%	0%	5%
43	3%	1%	1%	5%
01	1%	3%	0%	3%
03	2%	0%	1%	3%
Total	55%	37%	8%	100%



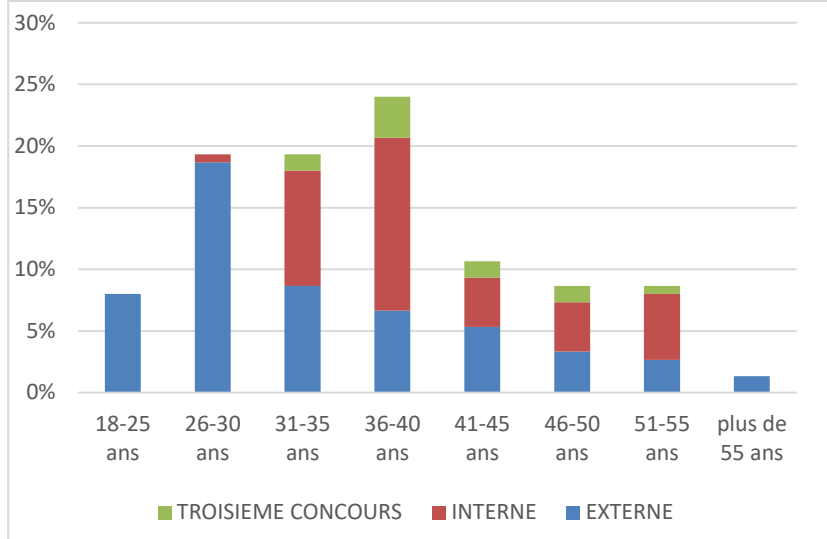
REPARTITION PAR GENRE

Type de concours	Femme	Homme	Total
Externe	44%	11%	55%
Interne	32%	5%	37%
3 ^e concours	7%	1%	8%
Total général	83%	17%	100%



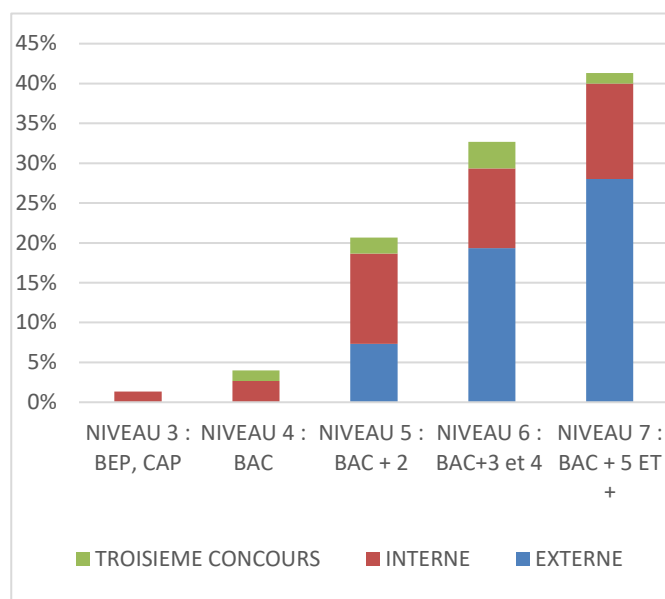
REPARTITION PAR AGE

Age	Externe	Interne	3è concours
18-25 ans	8%	0%	0%
26-30 ans	19%	1%	0%
31-35 ans	9%	9%	1%
36-40 ans	7%	14%	3%
41-45 ans	5%	4%	1%
46-50 ans	3%	4%	1%
51-55 ans	3%	5%	1%
+ de 55 ans	1%	0%	0%
Total général	55%	37%	8%



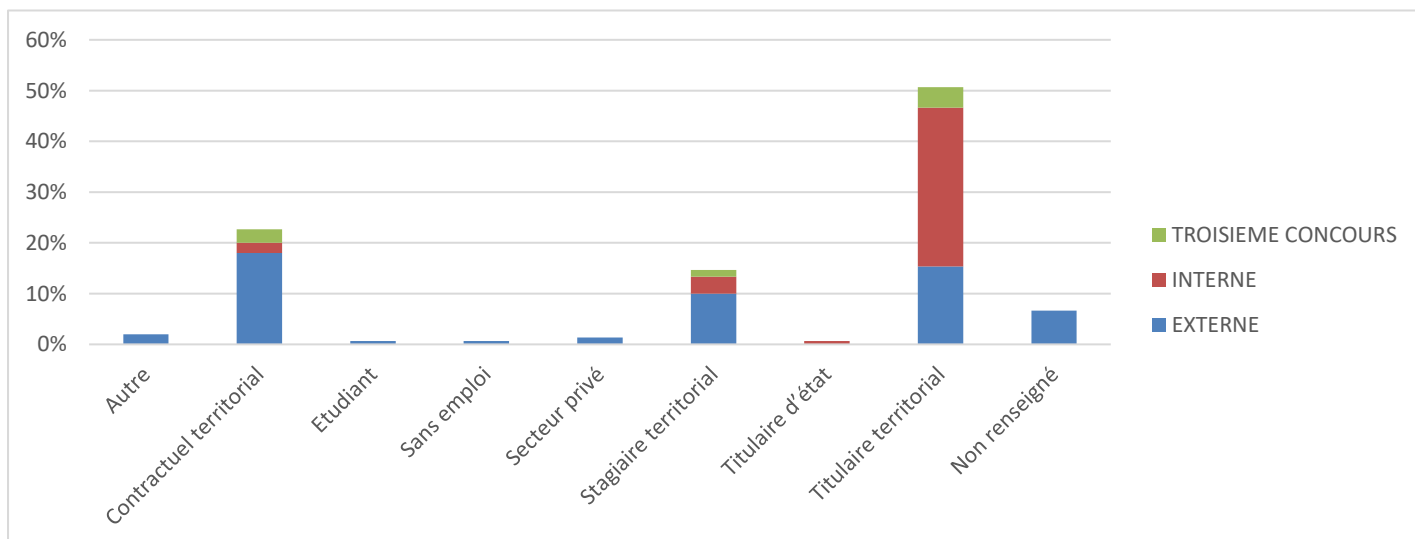
REPARTITION PAR NIVEAU D'ETUDE

Diplômes	Externe	Interne	3è concours
Niveau 3 : BEP, CAP	0%	1%	0%
Niveau 4 : BAC	0%	3%	1%
Niveau 5 : BAC + 2	7%	11%	2%
Niveau 6 : BAC+3 et 4	19%	10%	3%
Niveau 7 : BAC + 5 et +	28%	12%	1%
Total général	55%	37%	8%



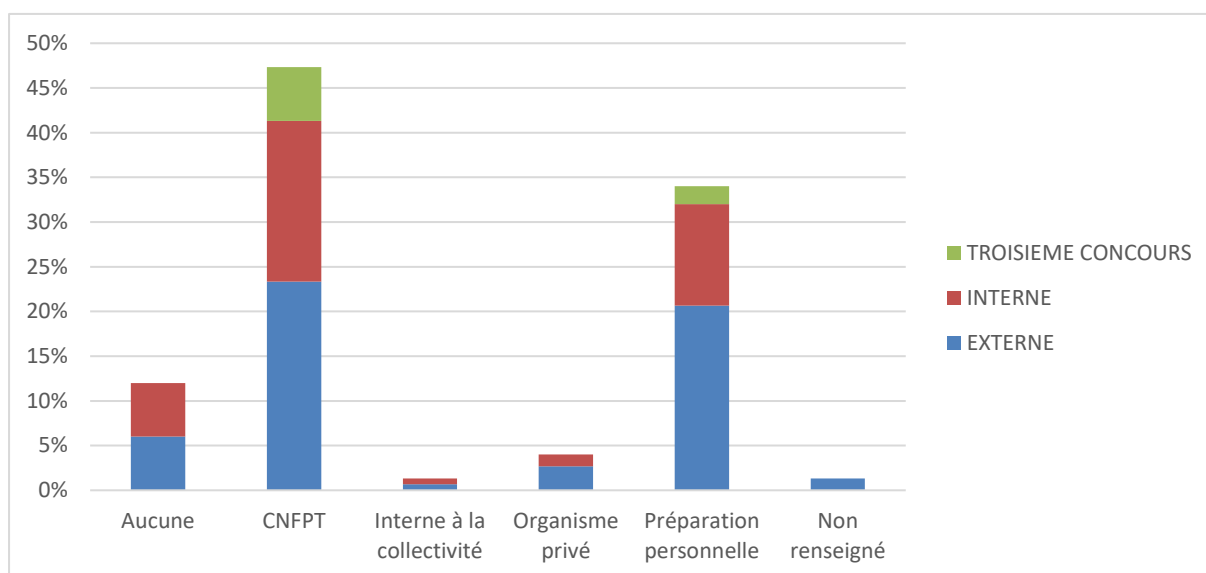
REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE

Statut	Externe	Interne	3è concours	Total
Titulaire territorial	15%	31%	4%	51%
Contractuel territorial	18%	2%	3%	23%
Stagiaire territorial	10%	3%	1%	15%
Non renseigné	7%	0%	0%	7%
Autre	2%	0%	0%	2%
Secteur privé	1%	0%	0%	1%
Etudiant	1%	0%	0%	1%
Sans emploi	1%	0%	0%	1%
Titulaire d'état	0%	1%	0%	1%
Total général	55%	37%	8%	100%



REPARTITION PAR PREPARATION

Formation	Externe	Interne	3 ^e concours	Total
CNFPT	23%	18%	6%	47%
Préparation personnelle	21%	11%	2%	34%
Aucune	6%	6%	0%	12%
Organisme privé	3%	1%	0%	4%
Interne à la collectivité	1%	1%	0%	1%
Non renseigné	1%	0%	0%	1%
Total général	55%	37%	8%	100%



11 - LA FICHE TECHNIQUE

	TOUS CONCOURS			EXTERNE			INTERNE			3EME CONCOURS		
	Admis à concourir	Admissibles	Admis	Admis à concourir	Admissibles	Admis	Admis à concourir	Admissibles	Admis	Admis à concourir	Admissibles	Admis
Nombre de candidats par étape	930	224	150	299	100	82	539	108	56	92	16	12
Hommes	116	38	25	57	20	16	48	16	8	11	2	1
Femmes	814	186	125	242	80	66	491	92	48	81	14	11
% Hommes	12%	17%	17%	19%	20%	20%	9%	15%	14%	12%	13%	8%
% Femmes	88%	83%	83%	81%	80%	80%	91%	85%	86%	88%	88%	92%
Âges des candidats												
18 - 25 ans	36	14	12	36	14	12	0	0	0	0	0	0
26 - 30 ans	96	34	29	77	31	28	15	3	1	4	0	0
31 - 35 ans	162	39	29	67	16	13	79	20	14	16	3	2
36 - 40 ans	154	47	36	37	12	10	96	31	21	21	4	5
41 - 45 ans	160	35	16	44	14	8	98	17	6	18	4	2
46 - 50 ans	143	22	13	22	6	5	107	13	6	14	3	2
51 - 55 ans	121	26	13	11	5	4	93	19	8	17	2	1
plus de 55 ans	58	7	2	5	2	2	51	5	0	2	0	0
Origine des candidats par départements												
01 Ain	34	8	5	7	2	1	20	6	4	7	0	0
03 Allier	15	8	5	3	3	3	9	2	0	3	3	2
07 Ardèche	42	12	10	14	6	6	25	5	3	3	1	1
15 Cantal	3	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0
26 Drôme	49	11	8	15	3	2	30	8	6	4	0	0
38 Isère	255	58	41	70	25	22	166	29	16	19	4	3
42 Loire	87	24	10	27	11	6	46	12	4	14	1	0
43 Haute Loire	27	9	7	10	5	4	16	3	2	1	1	1
63 Puy de dôme	43	8	8	19	7	7	23	1	1	1	0	0
69 Rhône	194	41	28	64	21	17	114	17	9	16	3	2
73 Savoie	72	18	10	29	6	5	33	10	3	10	2	2
74 Haute Savoie	68	16	10	25	6	5	33	9	4	10	1	1
Hors région	41	11	8	16	5	4	21	6	4	4	0	0
Niveau d'études des candidats												
Non renseigné	9	0	0	4	0	0	3	0	0	2	0	0
AUCUN	4	1	0	0	0	0	4	1	0	0	0	0
CAP - BEP	30	2	2	0	0	0	28	2	2	2	0	0
BAC	154	15	6	5	0	0	139	13	4	10	2	2
BAC + 2	262	53	31	54	12	11	181	38	17	27	3	3
BAC + 3 OU BAC + 4	252	77	49	111	40	29	110	29	15	31	8	5
BAC + 5 et plus	219	76	62	125	48	42	74	25	18	20	3	2
Secteur d'activité												
Autre	7	3	3	6	3	3	0	0		1	0	0
Contractuel territorial	165	49	34	109	36	27	29	7	3	27	6	4
Etudiant	3	1	1	3	1	1	0	0	0	0	0	0

Sans emploi	8	2	1	6	1	1	0	0	0	2	1	0
Secteur privé	14	2	2	12	2	2	0	0	0	2	0	0
Stagiaire territorial	48	22	22	30	15	15	14	5	5	4	2	2
Titulaire d'état	13	2	1	2	0	0	10	2	1	1	0	0
Titulaire hospitalier	2	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0
Titulaire territorial	602	131	76	76	30	23	480	94	47	46	7	6
Non renseigné	68	12	10	54	12	10	5	0	0	9	0	0
Préparation												
Aucune	252	33	18	57	13	9	178	20	9	17	0	0
CNFPT	181	92	71	57	38	35	104	44	27	20	10	9
Interne à la collectivité	11	2	2	5	1	1	5	1	1	1	0	0
Préparation personnelle	390	82	51	138	40	31	210	37	17	42	5	3
Autres organismes de formations	29	9	6	15	5	4	9	3	2	5	1	0
Non renseigné	67	6	2	27	3	2	33	3	0	7	0	0
Avec préparation	611	191	130	215	84	71	328	85	47	68	16	12
Sans préparation	252	33	18	57	13	9	178	20	9	17	0	0